

C

18 décembre 1961.

2.442/Pers

Dossier s/préfet  
Sentama Godefroid  
-----

A Monsieur le Président de la République  
Rwandaise à

KIGALI.-

S/couvert de Monsieur le Résident du  
Rwanda à

KIGALI.-

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir  
copie de la lettre n° 2062/Pers du 1.12.61 de Monsieur  
SENTAMA Godefroid, sous-préfet à Gitarama.

Je vous propose d'accepter la démission  
de cet agent à partir du 1.12.1961, date à laquelle il a cessé  
ses fonctions.

J'annexe un projet d'arrêté.

Le Ministre,  
L.MPAKANIYE,